

19 JUIN 2025 BUREAU DE LA CLE

Madame, Monsieur,

Le bureau de la CLE du 19 juin a permis de préparer l'écriture et l'application du SAGE, à travers notamment un point juridique : quel genre de mesures est-il possible d'inscrire dans un SAGE, quelles implications réglementaires ?

En vous souhaitant bonne réception.

Ariege Le Departement